

Ruhengeri le 13 septembre 1951

No. 2084 /P.E.
Objet:
Examen Kinyaruanda.



Monsieur le Résident,

Suite à votre lettre n° 2402/PE.2 du 23 aôut 1951,
j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-jeint le tableau
demandé.--

Nom	Service	En fonction	A-t-il subi	Désire-t-il se
			l'épreuve	présenter à l'exa-
				Côte obtenué: men du 24.9.51.-
Gaupin R.	Territorial	21 ans	Oui-?-	non
Landrain	Médical	4 ans	non	non
Pochet.M.	Territorial	Au R.U. depuis : non		oui
Nijs. R.	"	2-9-1948 4 ans	oui, 10/5/20:	non
Op de Beeck	Agricole	10-5-51	non	non
Dangotte	Douane	Sera fin terme	avant la date d'examen.	
Vuysteke	Douane	8-9-51	non	non
Pochet.J.	Agricole	3 ans et 6 mois	oui, 10,5/20:	non
Vandesteeene	Vétérinaire	27-4-1949.-	non	non
Remy	Territorial	5-4-1951.-	non	non
Wintgens	Territorial	30-3-1951.-	non	non

Pour l'Administrateur de Territoire, en route
L'Administrateur Territorial Assistant,
M. Pochet.

Monsieur le Résident du Ruanda
à
KIGALI.-

KIGALI, le 25 AOUT 1951.-

RESIDENCE DU RUANDA.

N° 2402/P. E. 2

Objet:

P.E. 2

URGENT et IMPORTANT.

25/8/1951

Examen Kinyarwanda.-

Rév.

Vu

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Le "Pochet":

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les épreuves orales et écrites de la prochaine session d'examen de Kinyarwanda, se dérouleront dans les bureaux de la Résidence à Kigali, le lundi 24 septembre prochain à 8 heures du matin.

Le bénéfice des indemnités de voyage (locomotion, logement et restaurant) est acquis aux candidats ayant au moins obtenu la cote 5/10.

Le "Ch. de Bœck":
Vous voudrez bien rappeler à nouveau à tout le personnel - et j'insiste particulièrement sur ce point - que la connaissance du Kinyarwanda est indispensable pour l'attribution de la mention "Elite".

Le "Rey":
Je vous prie de me faire tenir d'urgence:

- 1°) un tableau mentionnant les noms de tous les agents-chef de Territoire compris - en service dans votre Territoire et spécifiant pour chacun d'eux s'ils ont déjà subi l'épreuve (cote obtenue) ou, dans la négative, depuis combien de temps, ils sont en fonction (année, mois).
- 2°) la liste des agents, quel que soit le service auquel ils appartiennent, désireux de se présenter à la session d'examen de cette année..-

Pour le Résident du Ruanda,
Le Résident Adjoint, D. VAUTHIER,

Rey

Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

Rubengeri .-

CONGO BELGE

SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS



Heure :

NUMERO	ORIGINE	MOTS	DATE	HEURE	VIA
080	Regali	29/9/11		1355	

Mentions de service :

TÉLÉGRAMME Mod. 2/T.

off-

T.M.2 = CTA - territoire Kivu
rubugero

- D Urgent
- RP Réponse payée
- LC Télégramme différé
- NLT Télégramme lettre
- TC Collationnement

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique. (Ordonnance législative n° 254/Téléc. du 23 août 1940).

no 262610 / merci pour répondre un peu
 m 8 2403 / je 8 du vingt trois aout
 dernier et ceiller entre temps nous avons
 des reçus subis eprouve =
 resident

Repondu 11.9.51
 leut 27A par leu
 par

CONGO BELGE

Service des Télécommunications

Mod. 1/T.

Télégramme

b

d'Etat

Privé ordinaire

Privé urgent

ACCEPTEATION :

N°

Mots

Heure

Parafe

Dans son intérêt, l'expéditeur est prié d'écrire lisiblement.

Voie d'acheminement :

Indications de service taxées :

Adresse du destinataire : *Resident
Kigali*

TEXTE ET SIGNATURE

26/2/1961

*Rép. votre 26/2/610/Pers. stop.
SEUL ATA POCHET DESIRE PRESENTER
examen stop.*

Tenu à une

Transmis à

à h. m.

Le Télégraphiste.

Indications non télégraphiées : Expéditeur : M

AT

à *Rubens*

TERRI TOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRI TOIRE DE RUEGENGERI

N° he 46 /P.E.

OBJET:

Examen de Kinyarwanda.-

-:-

✓
Ruhengeri, le 6 septembre 1951.-

A tous les Membres du Personnel Colonial
à Ruhengeri,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien
me retourner d'urgence la présente lettre après y avoir
indiqué les renseignements demandés.-

- 1.- Date d'entrée en fonction ?
- 2.- Avez-vous passé l'examen de Kinyarwanda ?
- 3.- Côte obtenue lors de l'épreuve ?
- 4.- Desirez-vous vous présenter à la session du 24
septembre 1951 qui aura lieu à Kigali dans le bureau
de la Résidence.

L'Administrateur Territorial Assistant,

M. POCHET,

✓
A Messieurs : Gaupin
- Landrain
- Pochet M.
- Op de Beeck
- Wijs
- Dangotte
- Vuylsteke
- Remy
- Wintgens
- Pochet Jean
- Vandesteene.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUBENGERI

N° 2046 / P.E.

OBJET:

Examen de Kinyarwanda. -

Rubengori, le 6 septembre 1951. -

A tous les Marbres du Personnel Colonial
à Rubengori,

J'ai l'honneur de vous faire de vouloir bien
me retourner d'urgence la présente lettre après y avoir
indiqué les renseignements demandés. -

1.- Date d'entrée en fonction ? ~~25.7.1948 au 22.9.48~~
2.- Avez-vous passé l'examen de Kinyarwanda ? oui
3.- Côte obtenue lors de l'épreuve ? —
4.- Desirez-vous vous présenter à la session du 24
septembre 1951 qui aura lieu à Kigali dans le bureau
de la Résidence. oui

L'Administrateur Territorial Assistant,

M. POCHET,

A Messieurs : Gaupin

- Landrain
- Pochet M.
- Op de Beock
- Nijs
- Dangotte
- Vuylsteke
- Remy
- Wintgens
- Pochet Jean
- Vandesteeene.

TERITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERITOIRE DE RUHENERI

N° 2046/P.E.

OBJET:

Examen de Kinyarwanda.-

-:-

Ruhengeri, le 6 septembre 1951.-

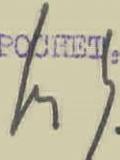
A tous les Membres du Personnel Colonie
à Ruhengeri,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien
me retourner d'urgence la présente lettre après y avoir
indiqué les renseignements demandés.-

- 1.- Date d'entrée en fonction ? 5 avril 1951.
- 2.- Avez-vous passé l'examen de Kinyarwanda ? non
- 3.- Côte obtenue lors de l'épreuve ? —
- 4.- Desirez-vous vous présenter à la session du 24
septembre 1951 qui aura lieu à Kigali dans le bureau
de la Résidence. non.

L'Administrateur Territorial Assistant,

M. POCHET.



A Messieurs : Gaupin
- Landrain
- Pochet M.
- Op de Beeck
- Nijs
- Dangotte
- Vuylsteke
- Remy _____
- Wintgens
- Pochet Jean
- Vandesteene.

A Messieurs : Gampiia
- Landrein
- Nijis
- Op de Boscq
- Pochet W.
- Landrein
- Wintgens
- Famy
- Vuyts
- Dangotte
- Pochet Jean
- Vandesteene.

44
M. Pochet

1. Administrateur Général Total Assisstat,

Malherbe
1. Date d'entrée en fonction : *Flaubert, le 8/9/11*
Indique les renseignements demandés.
me retourner d'urgence la présente lettre après 7 jours
j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien
2. Avez-vous passé l'examen de Kinymandza ? *Non*
3. Côte obtenu lors de l'examen ? *—*
4. Dites-vous vous praticien à la session du 24
septembre 1951 qui aura lieu à Mégédi depuis le bâton
de la Résidence. *Non*

A tous les membres du Personnel Galonie
à Ephengoré,

Examen de Kinymandza. -

OBJET :

N° 2046 P.E.

TRIBUNALE DU RÉGIONAL
DES JUDGES DU RÉGIONAL
TRIBUNALE DU RÉGIONAL
TRIBUNALE DU RÉGIONAL

Ruhengoré, le 6 septembre 1951.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGURI

Ruhengeri, le 6 septembre 1951.-

N° 1046 /P.E.

OBJET:

Examen de Kinyarwanda.-

-: -

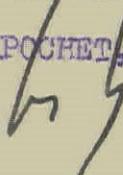
A tous les Membres du Personnel Colonie
à Ruhengeri,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien
me retourner d'urgence la présente lettre après y avoir
indiqué les renseignements demandés.-

1.- Date d'entrée en fonction ? 27-4-49
2.- Avez-vous passé l'examen de Kinyarwanda ? non
3.- Côte obtenue lors de l'épreuve ? —
4.- Desirez-vous vous présenter à la session du 24
septembre 1951 qui aura lieu à Kigali dans le bureau
de la Résidence. non

L'Administrateur Territorial Assistant,

M. POCHET,



A Messieurs : Gaupin

- Landrain
- Pochet M.
- Op de Beeck
- Nijs
- Dangotte
- Vuylsteke
- Remy
- Wintgens
- Pochet Jean
- Vandesteene.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUEHENERI

N° 2046 /P.E.

OBJET:

Examen de Kinyarwanda.-

Ruhengeri, le 6 septembre 1951.-

A tous les Membres du Personnel Colonie
à Ruhengeri,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien
me retourner d'urgence la présente lettre après y avoir
indiqué les renseignements demandés.-

- 1.- Date d'entrée en fonction ? 10 mai 1951.
- 2.- Avez-vous passé l'examen de Kinyarwanda ? Non
- 3.- Côte obtenu lors de l'épreuve ? —
- 4.- Desirez-vous vous présenter à la session du 24
septembre 1951 qui aura lieu à Kigali dans le bureau
de la Résidence. Non.

L'Administrateur Territorial Assistant,

M. POCHET,

M. P.

A Messieurs : Gaupin

- Landrain
- Pochet M.
- Op de Beeck ✓
- Nijs
- Dangotte
- Vuylsteke
- Remy
- Wintgens
- Pochet Jean
- Vandesteene.

TERITTOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERITTOIRE DE RUBENGERI

N° 2046 /P.E.

OBJET:

Examen de Kinyarwanda.-

- :-

Ruhengeri, le 6 septembre 1951.-

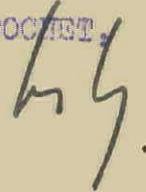
A tous les Membres du Personnel Colonie
à Rubengeri,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien
me retourner d'urgence la présente lettre après y avoir
indiqué les renseignements demandés.-

- 1.- Date d'entrée en fonction ?
- 2.- Avez-vous passé l'examen de Kinyarwanda ?
- 3.- Côte obtenue lors de l'épreuve ?
- 4.- Desirez-vous vous présenter à la session du 24
septembre 1951 qui aura lieu à Kigali dans le bureau
de la Résidence.

L'Administrateur Territorial Assistant,

M. POCHET,



A Messieurs : Gaupin

- Landrain
- Pochet M.
- Op de Beeck
- Nijs
- Dangotte
- Vuylsteke
- Remy
- Wintgens 20 mars 1951. - hon - heart - hon
- Pochet Jean
- Vandesteene.

